Guyan'Info Bois
Numéro 1

Octobre 2000
Diffusion gratuite

Guyan' Info Bois

Editorial

Guyan'Info Bois veut être un des moyens de communication du Centre Technique des Bois Guyanais, bâti sur la permanence du CIRAD Forêt (implanté en Guyane depuis 1978). Le Centre Technique n'est pas seulement une nouvelle structure mais il concrétise un engagement accru du CIRAD dans l'appui technique à la filière bois en Guyane et plus généralement dans les DOM. Ses missions et moyens sont détaillés en page 1 et 2.

Guyan'Info Bois souhaite à la fois :

- diffuser des actualités d'intérêt général (rubriques « et en Guyane ? », « lu pour vous »)
- développer des points particuliers de sciences et techniques du bois, en adaptant les savoirs extérieurs aux spécificités guyanaises (rubriques « nous avons lu », « Dossier Technique »)
- faire un résumé pratique d'études et de résultats de la recherche (« Dossier », « le bois du mois »).

Bien entendu, Guyan'Info Bois aura d'autant plus d'intérêt que nous recevrons des critiques et des demandes. N'hésitez donc pas à réagir.

CTBG

Dans ce numéro :

Editorial 1

Et en Guyane ? 1
Les débuts du CTBG

Normalisation et réglementation dans la construction bois 2

Journée technique « construire en bois » 3

Dossier : Le commerce extérieur des bois guyanais 4

Lu pour vous : Nouvelles normes de cpour la lassement des bois pour la construction 6

Autres nouvelles ... 7

Le bois du mois : le koumanti oudou 8

Et en Guyane ?

Les débuts du Centre Technique des bois de Guyane

Le CIRAD (que certains connaissent sous son ancienne appellation CTFT) mène des recherches et des actions de conseil technique « bois » en Guyane depuis 1978. Grâce à l'appui de la DDE, de la région Guyane et de l'Europe, nous allons pouvoir intensifier nos actions.
Le Centre Technique est situé à Kourou (Z .I. Pariacabo). Nous disposons d'un laboratoire d'essais physiques et mécaniques, d'un atelier de menuiserie, d'une plateforme « procédés » (séchoir, autoclave d'imprégnation, dérouleuse, trancheuse), d'une xylothèque (collection de bois) comportant plus de 500 espèces guyanaises, d'une base de données sur les caractéristiques technologiques d'environ 150 espèces de Guyane et 1000 bois tropicaux du monde

entier, d'une documentation (revues, rapports).
Nos actions :
- Nous répondons ponctuellement à un problème particulier soulevé par une entreprise ou un utilisateur (séchage, préservation contre les termites ...).
- Nous sommes experts auprès des organismes accrédités (CTBA...) pour la

conception de normes bois adaptées au DOM et en particulier à la Guyane. En particulier, nous réalisons des tests mécaniques sur les bois guyanais.
Nous diffusons des connaissances sur les qualités des essences connues et moins connues.
- Nous appuyons techniquement le développement de nouveaux procédés en Guyane (séchage, tranchage, préservation...). En particulier, nous pouvons réaliser des produits de démonstration (placages ...) et les tester.

- Nous aidons toute formation professionnelle « bois » qui en fait la demande.

Ces actions de développement s'appuient sur un capital de connaissances et donc sur une recherche à plus long terme menée avec le groupement Silvolab.

Normalisation et réglementation dans la construction française ... et guyanaise ?

Le CSTB a une mission d'étude sur l'adaptation de la codification technique de la construction aux DOM

La réglementation technique dans le domaine de la construction fait référence au Code de la Construction et de l'Habitat. L'application de normes homologuées est parfois rendue obligatoire (arrêté ministériel); la référence aux normes homologuées doit être faite dans les marchés publics. Dans le domaine du Bois , le Bureau de Normalisation du Bois et de l'Ameublement (BNBA) rattaché au Centre Technique du Bois et de l'Ameublement (CTBA) établissement interprofessionnel situé à Paris, élabore les projets de normes soumis à l 'AFNOR. Certaines normes appelées DTU (Documents Techniques Unifiés) sont une formalisation écrite des usages professionnels et des règles de l'art. Il existe environ 300 normes françaises intéressant le bois, par exemple :
NF B 52-001 : Règles d'utilisation des bois dans les constructions. Classement visuel pour l'emploi en structure des principales essences résineuses et feuillues.
DTU N°31.1. (NF P 21-203) : Charpentes et escaliers en bois
Règles CB 71 (NF P 21-701) : Règles de calcul et de conception des charpentes en bois
...
Les normes actuelles ne font pas référence aux spécificités de la Guyane : climat corrosif, termites et champignons virulents, besoin d'aération et de ventilation, essences locales de qualité. Inadaptées, les normes ne sont donc pas toujours respectées ce qui se traduit par des problèmes d'assurance qui pénalisent l'utilisation des bois en Guyane. Le CSTB a une mission d'étude commanditée par la DDE sur l'adaptation de la codification technique de la construction aux Départements d'Outre Mer. Le CIRAD Forêt , implanté en Guyane, et disposant de connaissances approfondies sur les bois locaux, sera un partenaire privilégié et conduira les essais nécessaires.

Journées techniques : « Construire en bois de Guyane »

Nous avons organisé à la Direction Départementale de l'Equipement de Cayenne les 5 et 6 mai 1999 des Journées Techniques sur l'utilisation des bois dans la construction.
L'objectif de cette manifestation qui devrait se renouveler chaque année, est autant de diffuser l'information technique que d'encourager les échanges au sein d'une filière dont on connaît l'absence parfois d'organisation et de solidarité inter-professionnelle et de promouvoir l'utilisation du bois dans la construction et l'habitat en Guyane.
La manifestation s'est déroulée sur deux demi-journées « Bien produire » et « Bien construire » alternant exposés techniques sur le séchage, la préservation contre les attaques de champignons et de termites, les règles et normes dans la construction ... par les ingénieurs du Centre technique, et des présentations de leurs questions et réalisations par les institutions et les architectes. La manifestation a accueilli 36 participants, représentant une gamme d'activité très large : institutionnels (administrations, associations, collectivités,) et professionnels à tous les niveaux de la filière : production forestière (ONF), scieurs, charpentiers et menuisiers, bureaux de contrôle.
Bien sur, nous aurions pu toucher plus d'auditeurs, mieux cibler les interventions, atteindre plus de profondeur dans les exposés ou les débats, mieux mettre en valeur notre action devant ceux qui ne connaissent pas le bois ou même s'en méfient ... mais pour une première fois, nous pouvons être satisfaits du résultat : pendant deux après-midis, des « acteurs », passionnés ou curieux, représentant toute la filière de transformation et de mise en œuvre, ont débattus ensemble de ce qu'il faut savoir et ce qu'il faudrait faire pour mieux valoriser les bois de Guyane dans la construction.
Le recueil des supports visuels des exposés et de résumés des interventions est bientôt disponible et sera distribué à tous les professionnels qui en feront la demande.

Enquête sur les besoins en formation dans la filière bois

Dans le cadre de la préparation du XIIième CPER et des Orientations régionales Forestières, l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation a été amené à diagnostiquer les besoins immédiats en formation de la filière et l'état de l'appareil de formation par une enquête auprès de 70 entreprises sur toute la bande côtière et dans tous les secteurs d'activité. Les résultats sont les suivants : les chefs d'entreprise n'ont pas de problème de commandes mais se plaignent de l'absence d'aide des autorités publiques et de l'absence de produits bois locaux dans les commandes publiques, de la mauvaise organisation de l'accès au crédit et des regroupements (pour mieux vendre et mieux gérer). Concernant la formation, ils soulignent le manque de qualification et de motivation des locaux et déclarent être contraints de recruter de la main d'œuvre étrangère. Ils souhaitent une formation professionnelle de qualité et proche des entreprises. Plus de la moitié des chefs d'entreprise ne connaissent pas les droits à la formation continue du citoyen. Ils sont assez réticents à envoyer leurs salariés en formation. Les diplômes et l'appareil de formation actuel sont selon eux très éloigné des réalités.
Les besoins en formation touchent surtout la deuxième transformation : charpente, menuiserie, ébénisterie ... , un niveau élémentaire (inférieur ou équivalent au CAP) et de toutes façons de faibles effectifs qui demandent d'inventer des solutions innovantes (télé-enseignement, formateurs itinérants ...).

La mise en place d'une formation professionnelle de qualité et proche des entreprises est nécessaire.

CCAUB, mission accomplie

La Cellule de Conseil en Aménagement et Utilisations des Bois (CCAUB), structure provisoire dépendant de l'ENGREF, a terminé sa mission fin 1998, menée en partenariat avec l'ONF, le Syndicat des exploitants-scieurs de Guyane et le CIRAD Forêt Programme Bois. La réussite de ce projet a été appréciée par tous. Concernant le bois, on retiendra plusieurs actions : la présence des bois guyanais au Carrefour International du Bois de Nantes, la vidéo de promotion de la filière bois guyanaise, la fabrication de réglettes de calcul de structure adaptée aux bois guyanais, une étude sur la qualité des bois en forêt (L. Demay).

DOSSIER : Le commerce extérieur des bois guyanais et produits dérivés entre 1996 et 1998

Un contexte global de dépendance ...

Les principales marchandises importées en Guyane sont les produits alimentaires, les produits minéraux (carburants,...) les produits chimiques, papiers, textiles, machines... En 1998, les importations totales représentent 436 000 tonnes pour une valeur de 3,5 milliards de francs (59% de la métropole, 2% des Antilles, 10% des autres pays de la CEE, Sources : IEDOM.et Service des douanes).
A l'opposé, les principales marchandises exportées par la Guyane, sont des produits de la mer (poissons et crevettes) du riz, de l'or et des alliages d'or brut ,... En 1998, les exportations s'élèvent globalement à 27 500 tonnes et une valeur de 600 MF. La métropole reste le principal client (50,5% des exportations), les Antilles représentent14,4%, le reste de la CEE 13,8% (Sources : IEDOM.et Service des douanes).

Après une augmentation sensible de 1% entre 1996 et 1997, les exportations globales ont diminué de 12.8% en masse et 14,7% en valeur, entre 1997 et 1998.
Le taux de couverture, rapport en valeur des exportations sur les importations, montre que la Guyane couvre moins de 20 % de ses importations ; le département est très dépendant de l'extérieur, de la métropole principalement.

Un commerce en produits bois à la fois bois faible et déficitaire

Le Bois et les produits dérivés représentent une part relativement faible des valeurs des importations et des exportations (moins de 1% des importations totales, 2,5 % de l'ensemble des exportations). Le taux de couverture est variable d'une année à l'autre et est particulièrement élevé depuis 2 ans.

Importation de produits à haute valeur ajoutée et exportation de produits à faible valeur ajoutée ...

(x 1000 FF)	1996	1997	1998
Importation	21 310	24 025	25 928
Exportation	8 267	17 654	15 637
Expor./impor.	38,8 %	73,5 %	60,3%

Commerce extérieur bois et produits dérivés (source IEDOM)

Des importations de produits très divers en petite quantité

La Guyane importe des produits à base de bois qui ont des degrés de transformation plus ou moins élevés ; la diversité des articles est relativement importante ; on trouve aussi bien du bois brut de sciage, des poteaux téléphoniques, des menuiseries, des meubles ...

Les principaux produits importés sont les meubles, les panneaux, les menuiseries intérieures et extérieures.

Beaucoup de meubles importés, produits à haute valeur ajoutée

Les meubles finis ou préfabriqués ainsi que les sièges, qui sont des produits à haute valeur ajoutée (en comparaison de bois sciés par exemple) représentent près d'un tiers des produits importés en valeur.
Sur les 3 dernières années, les importations augmentent de 6,8 MF à 8,8 MF et elles représentent entre 30 et 35% de la valeur des importations. Ces achats sont liés aux comportements des ménages et des entreprises.
La métropole est le premier fournisseur de la Guyane en produits de types meubles ou sièges (62% de la valeur en 1998)
L'Italie véhicule une image de « design » très forte et son industrie du siège (fauteuils, canapés, chaises,...) et du meuble est mondialement réputée. Elle fournit 12% de la valeur des importations guyanaises en 1998.

Des panneaux importés et difficiles à produire sur place

On peut classer les panneaux à base de bois importés en Guyane en quatre catégories :

- les panneaux contreplaqués qui sont réalisés à partir de feuilles de bois déroulées puis collées à fil croisé; des traitements contre les insectes ou contre l'humidité peuvent être réalisés au cours de la fabrication pour leur conférer des caractéristiques spécifiques. On trouve généralement des épaisseurs de 4, 5, 6, 8, 10, 12, 15 mm. Ces panneaux sont principalement utilisés dans la construction et l'habitat.

- les panneaux de particules ou agglomérés sont fabriqués sous pression à partir de particules de bois encollées avec un liant thermodurcissable. Le choix du liant donne aux panneaux une résistance à l'eau plus ou moins bonne.
On trouve généralement des épaisseurs de 16, 19, 22 mm voire 43 mm pour confectionner des plans de travail (aménagement cuisine).
Ces panneaux sont principalement employés dans la construction et la fabrication de meubles.

- les panneaux de fibres sont réalisés à partir de fibres de bois encollées ou non et comprimées à chaud. Les panneaux anciens, généralement minces (3,4 et 5 mm) présentent une face lisse et une face rugueuse. Les panneaux plus modernes appelés également MDF se rencontrent dans une gamme d'épaisseurs plus étendue de 3 mm à 50 mm. Le MDF se rencontre encore très peu en Guyane alors qu'il prend une place de plus en plus importante en Europe ou ailleurs.

- les panneaux plaqués et stratifiés sont des panneaux réalisés à partir de panneaux bruts (contreplaqués ou particules) sur lesquels un revêtement est collé. Ce revêtement peut être des feuilles de bois (obtenues par tranchage) ou des feuilles de papiers mélaminés.
Ces types de panneaux sont généralement utilisés pour l'ameublement ou l'agencement.

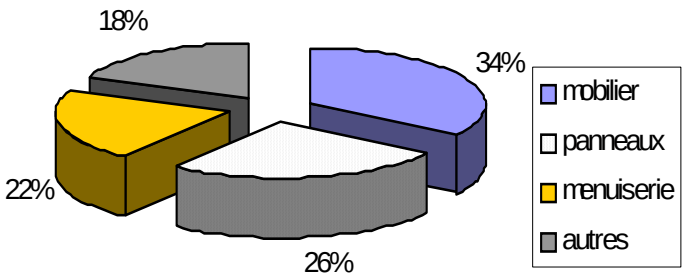

Répartition des importations en valeur entre les produits principaux. (Source CREDOC Guyane service des Douanes)

En valeur, les panneaux représentent pour les années respectives 1996, 1997 et 1998 : 25,4%, 36,7% et 26% des importations globales.
Le principal fournisseur de panneaux de la Guyane est le Brésil. En 1996 et 1997, la part brésilienne dans les importations de panneaux est supérieure à 60% de la valeur ; elle chute de façon significative en 1998 (38%). Cette baisse est principalement due à des effets indirects de la crise asiatique qui a entraîné, entre autre, la mise en arrêt de quelques sites de production de panneaux dans la région de Belèm. Les acheteurs guyanais ont reporté leurs commandes chez d'autres fournisseurs principalement des E.U.A.N. ou du Surinam. Les panneaux nord-américains sont réalisés à base de bois résineux, pour partie reconnaissable à leur couleur verdâtre due au traitement de préservation alors que les panneaux brésiliens sont essentiellement réalisés à partir de feuillus amazoniens (Virola...).
La métropole a fourni entre 20 % (1996) et 26 % (1998) de la valeur des panneaux sur la période considérée. Il s'agit généralement de panneaux de qualité technique supérieure (durabilité, aptitudes mécaniques,...). Ces panneaux détiennent un label de qualité, et sont prescrits par les architectes pour des utilisations spécifiques dans la construction ou l'habitat.
La Guyane importe un tonnage de panneaux qui est de l'ordre de 1000 à 1500 tonnes par an. Le volume de panneaux contreplaqué est de 430 tonnes environ. Ces 430 tonnes représentent 720 m3 de panneaux. Les petites unités de fabrication de panneaux ont une capacité minimum de l'ordre de 100 m3/jour. La quantité de panneaux consommée en Guyane représente donc moins de deux semaines de production d'une telle unité.
L'installation d'une unité de production de panneaux en Guyane n'est pas donc envisageable pour le marché local. L'exportation se heurtera à la concurrence du Brésil qui rencontre déjà des difficultés pour écouler sa production, étant un pays « cher » par rapport aux géants asiatiques.

Beaucoup de portes et fenêtres importées

Les menuiseries intérieures et extérieures concernent les portes, les fenêtres, parquets,...avec une prépondérance des portes. La consommation de « portes » et « fenêtres » est bien entendu reliée à l'activité du bâtiment dans le département, activité en croissance que ce soit pour l'habitat neuf ou la rénovation de construction ancienne. La consommation de « fenêtres » est nettement moindre que la consommation de « portes » pour plusieurs raisons :

- la fenêtre « bois » traditionnelle est concurrencée par des fenêtres réalisés en métal (aluminium) ou PVC.
- le système d'ouverture de façade pratiqué n'est pas toujours des fenêtres « classiques » ; on voit souvent des systèmes d'ouverture avec système de « jalousie » en verre ou en bois qui ne nécessite pas forcément de menuiserie.

Là encore, la métropole reste le principal fournisseur de la Guyane en menuiserie (80 % de la valeur des importations). Le Brésil se positionne comme second fournisseur (entre 5 et 18% selon les années).

Les exportations : surtout des sciages

	1996	1997	1998
Sciage	5002	15004	13409
bois équarris et bruts	2231	1577	1387
bois profilés	505	552	429
Menuiserie int. & ext.	316	139	227
cadre bois	131	250	169
Autres ...	7	16	16
Charbon	18	19	0
Feuille pour placage	0	89	0
statue, boite	57	8	0
total	8267	17654	15637

Exportations en millier de francs entre les principaux produits. (Source CREDOC Guyane service des Douanes)

La diversité des produits exportés est faible. Les exportations ont doublé entre 1996 et 1997 mais c'est le seul fait des sciages, qui représentent 60% de la valeur exportée en 1996 et 85% en 1997 et 1998 85%). La Guyane n' exporte donc significativement que des produits à faible valeur ajoutée.

En conclusion, la synthèse descriptive ci-dessus réalisée par le CTBG permet de chiffrer des tendances plus ou moins connues. Elle peut servir de base pour orienter des mesures d'appui à la filière bois guyanaise. Une meilleure valorisation des bois est certainement possible à condition de rester réaliste et de réussir à innover rationnellement.

Lu pour Vous

Classement visuel pour les emplois en structure : une nouvelle version de la norme.

F. Rouger et G.H. Florentin
Revue du CTBA, N° 71, Mai 1998.

L'article fait le point sur la version 1998 de la norme NF B 52-001 (voir encadré).
Autrefois, les données expérimentales permettant l'établissement de critères de classement étaient basées sur des essais sur petits échantillons. Depuis 1983, conscient du manque de fiabilité de telles procédures, le CTBA a lancé des campagnes de caractérisation des pièces en dimensions d'emploi. Ces campagnes (échantillonnage, essais mécaniques, interprétation et élaboration de règles de classement visuel) ont représenté plus de 150 années-homme de travail ! L'article détaille ensuite le classement visuel des résineux qui en résulte.

Les bois doivent être caractérisés par rapport à des classes de résistance, tout comme l'acier. Cela permet aux bureaux d'étude construction d'utiliser le bois comme un autre matériau, sans souci de l'essence ni de la méthode de classement.

Puis, il rappelle les exigences des nouvelles normalisations européennes. En particulier, les bois doivent être caractérisés par rapport à des classes de résistance (Norme NF EN 338) comme l'acier. Cela permet aux bureaux d'étude construction d'utiliser le bois comme un autre matériau sans souci de l'essence ni de la méthode de classement. Par exemple, D35 est la classe des bois feuillus qui ont pour 95% des pièces une résistance mécanique en flexion supérieure à 35 MPa. Les classes pour les feuillus sont D30, D35, D40, D50, D60, D70. La norme européenne en projet prEN 1912 (Bois de Structure – Classes de Résistance – Affectation des classes visuelles et des essences) définit les correspondances entre les classements visuels qui dépendent de l'essence, et les classes de résistance.

86 avivés de 150x55mm x 3m testés en flexion

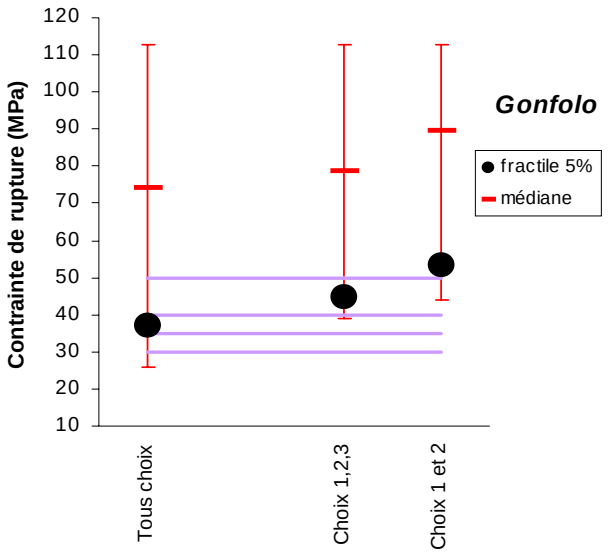

Actuellement, cette norme ne fait aucune référence à des essences guyanaises, de sorte que tous les bois de Guyane, en particulier les meilleures qualités de Gonfolo pourtant reconnu comme un bois de charpente remarquable, sont classés en D30 (comme un chêne français de qualité moyenne !) . Les essais préliminaires menés au CIRAD à Montpellier (cf figure) montrent que le Gonfolo, même sommairement classé, devrait passer la classe D40.

Enfin, la Directive européenne des produits de construction tend à imposer un marquage des pièces et un contrôle des classements par un organisme tiers.
Pour adapter en toute rigueur les bois de Guyane à ces nouvelles normes, il faudra donc 1) des campagnes de mesure pour établir des règles de classement visuel et leur correspondance avec les classes de résistance et 2) la mise en place d'un contrôle qualité dans les scieries. Tout en restant conscients que ces nouvelles normes ne seront pas appliquées intégralement du jour au lendemain en Guyane, nous devons nous préparer. Le Centre Technique va donc commencer les essais de caractérisation mécanique en dimensions d'emploi.

Autres nouvelles

Les sites WEB du bois

Vous êtes de plus en plus nombreux à disposer d'un accès au grand réseau mondial. Nous espérons bientôt vous proposer notre propre site. En attendant, nous vous proposerons dans chaque numéro une sélection de sites « bois » sur lesquels vous êtes invités à « surfer » ...

www.ctba.fr
Le site du Centre technique du Bois et de l'Ameublement (Paris). Tout sur la transformation du bois en métropole : normes, études, expertises, salons ...

http://mapara.inpa.gov.br/madeira/
Réalisé par l'INPA de Manaus dans le cadre de la coopération régionale avec l'ENGREF de Kourou et Silvolab Guyane, un catalogue de bois amazoniens avec les usages, les caractères technologiques ... et des photos.

http://www.noname.fr/plakenbwa/
www.cimage-ltd.com/guyanne.html/
Deux sites commerciaux. On peut regretter l'absence d'informations plus précises sur les produits(mais l'internaute peut demander des approfondissements par courrier électronique). De belles images.

Batimat 99

Le salon BATIMAT destiné principalement aux professionnels du bâtiment et des matériaux s'est tenu à Paris Porte de Versailles du 8 au 13 novembre 1999. Nous étions présents dans l'espace Bois construction. Notre stand CIRAD Forêt programme Bois présentait une table réalisée avec une cinquantaine d'essences tropicales, nos bases de données sur les propriétés technologiques des essences (logiciel Tropix), un poster des bois de Guyane ... Ce fut l'occasion de discuter avec de nombreux professionnels sur des questions aussi diverses que la gestion des forêts et les écolabels, la disponibilité des essences, les règles de pose des couvertures en bardeaux, le classement au feu, le calcul de lamellé-collé ...

Ouvrages disponibles au CTBG

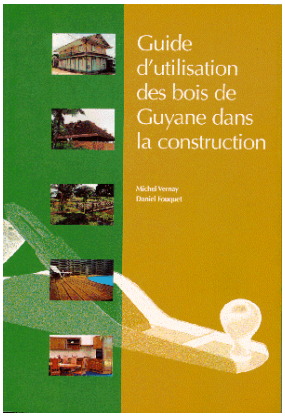

Guide d'utilisation des bois de Guyane dans la construction.
Michel Vernay, Daniel Fouquet
CIRAD Forêt, 1997.

Le point sur les principaux bois utilisés en Guyane, leur mise en œuvre selon les classes de risque et le type d'ouvrage. Des conseils pratiques et techniques. Edité grâce au soutien de la DDE, de la DDAF et de l'Europe, ce livre est pour l'instant offert gratuitement aux professionnels.

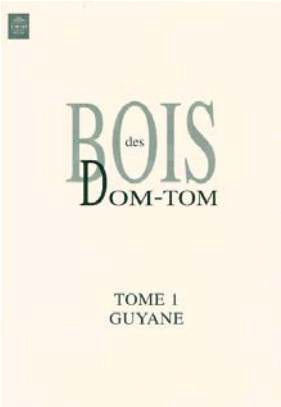

Bois des DOM-TOM. Tome 1 Guyane.
CIRAD Forêt (ex CTFT), 1989.

Présentation de 52 essences de Guyane : disponibilité, caractères des grumes et critères de reconnaissance sur pied, aspect du bois et caractéristiques technologiques (densité, durabilité, caractéristiques mécaniques, chimiques, séchage, usinage, assemblage, finition, utilisations possibles). 450 F.

Le bois du mois : le Koumanti oudou

Cinq espèces assez semblables peuvent être regroupées sous cette appellation, la plus commune est *Aspidosperma album.* Le Koumanti oudou fait partie de la famille des apocynacées comme le Frangipanier, les Lauriers rose et jaune. En Guyane, on peut classer les arbres forestiers de cette famille en deux groupe les uns à bois tendre et blanc comme les Mapas, Bois vache, Dokali… et les autres ayant un bois dense brun orangé comme le Koumanti oudou, un certain nombre des arbres de cette dernière catégorie ont le tronc profondément cannelé (Pali oudou et Bita oudou).

DÉNOMINATIONS ET DISPONIBILITÉ

GUYANE : Bois takari, Bois macaque, Bois macaya, Kiantioutiou, Koumanti kopi.
BRESIL : Araracanga, Ararauba, Jacamin.
SURINAM : Kromanti kopi.
GUYANA : Shibadan.

F Abondant nulle part mais se rencontre aussi bien dans les forêts primaires que secondaires sur terrains sains.

DESCRIPTION DE LA BILLE

La bille est généralement bien conformée cylindrique ou avec un léger méplat. Elle a 18 à 21 m de long pour un diamètre moyen compris entre 50 et 80 cm.

DESCRIPTION DU BOIS

L 'aubier est assez peu distinct sur le bois frais, il devient jaunâtre en séchant. Le bois de cœur est brun jaune à brun orangé avec parfois des traînées roses, il brunit un peu à la lumière. Le fil peut être droit, ondulé ou avec un contre-fil marqué, le grain est fin à moyen.

QUELQUES PROPRIETES
DURABILITE & CLASSE DE RISQUE

Bonne durabilité naturelle mais assez variable :
Couvre naturellement la classe de risque 3 donc pas de traitement pour les emplois dans cette classe de risque.

Ne peut être employé dans les conditions de la classe de risque 4 car il n'est pas imprégnable.

TRANSFORMATION

Comme la plupart des bois denses, des machines puissantes, un séchage assez lent, des avant-trous …

UTILISATIONS

POUR

- ébénisterie, tournage, placage, cuisine
- menuiserie, escalier, parquet
- charpente lourde

CONTRE

- Utilisation extérieur en contact avec le sol ou dans les conditions décrites par la classe de risque 4).
- Utilisation non valorisante : palette coffrage…

CONCLUSION

Le Koumanti oudou est un bois dense plutôt clair qu'il faut réserver à un usage d 'ébénisterie et de belle menuiserie. Son retrait important impose une vigilance particulière lors du séchage.

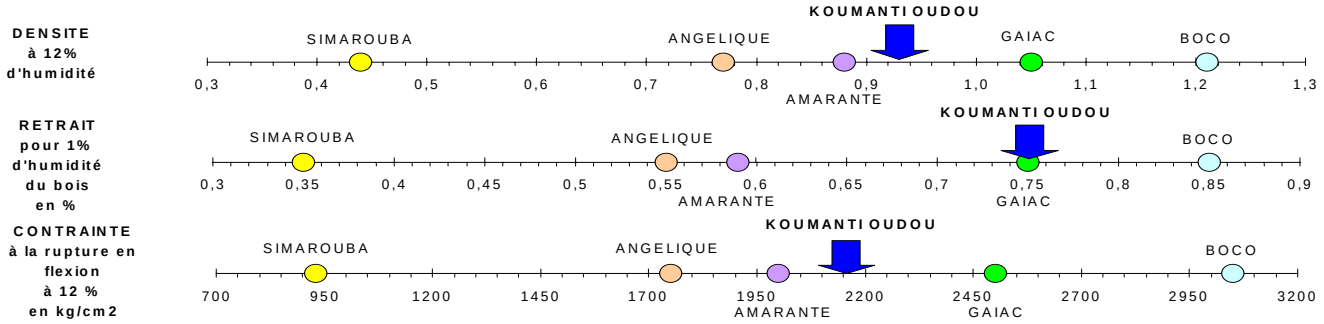

Z.I. Pariacabo
BP 701
97387 KOUROU Cedex

Téléphone : 05 94 32 09 60
Télécopie : 05 94 32 32 81

RETROUVEZ NOUS SUR LE WEB : HTTP://CTBG.CIRAD.FR/INDEX.PHP4

Depuis 1999, le CIRAD a mis en place une cellule d'appui à l'utilisation des bois de Guyane, avec le concours de la Région Guyane, de la DAF et de la DDE : le Centre Technique des Bois de Guyane (CTBG).

Cette cellule est dédiée à la filière bois de Guyane et intervient en soutien technique sur la transformation et l'utilisation du bois, ainsi qu'en communication pour aider au développement de la filière Bois régionale.

Pour plus de renseignements, les ingénieurs du Centre Technique des Bois de Guyane sont à votre disposition :

Jacques Beauchêne (jacques.beauchene@cirad.fr)
Patrick Langbour (patrick.langbour@cirad.fr)
Sylvie Mouras (sylvie.mouras@cirad.fr)
François Pinta (francois.pinta@cirad.fr)